

Apollon, Mercure et Minerve dans les Gaules et les Germanies⁽¹⁾

Maxime JOSEPH
Université de Liège

Apollon et Mercure

« Le problème de l'association entre Mercure et Apollon trouve facilement sa solution, pour deux raisons : 1) le Teutatès celtique, qui devait être interprété en Mercure, a longtemps cumulé, au début de la période de la Tène, les fonctions de dieu de la tribu en guerre et en paix, et de dieu prophète et médecins, au corbeau et au griffon, 2) dans la mythologie gauloise indépendante, dont l'état final nous est donné par les images du chaudron de Gundestrup, Teutatès est l'allié de la déesse, d'Esus et d'Apollon »⁽²⁾.

Pour J.-J. Hatt, dans son ouvrage consacré aux *Mythes et dieux de la Gaule*, l'association exclusive d'Apollon et Mercure dans plusieurs sources épigraphiques et iconographiques gallo-romaines et germaniques ne serait qu'un « souvenir d'un état antérieur »⁽³⁾. Néanmoins, plusieurs éléments permettent de critiquer cette démonstration, qui se révèle être caractéristique d'une approche erronée – mais malheureusement parfois encore adoptée – de la religion dans les provinces gauloises et germaniques de l'empire romain. Parmi ceux-ci, soulignons le fait que les religions des populations de ces espaces, que ce soit à l'époque de l'indépendance ou de la domination romaine – avec les *interpretaciones* qui sont attachées à cette seconde période –, n'étaient pas unifiées, contrairement à ce qui fut longtemps défendu. Cette diversité, mise en avant dans les travaux de G. Wissowa⁽⁴⁾ – déjà –, mais aussi, entre autres, de P.-M. Duval⁽⁵⁾, M.-Th. Raepsaet-Charlier⁽⁶⁾, J.-L. Brunaux⁽⁷⁾ et W. Van Andringa⁽⁸⁾, est un des arguments décisifs dans la critique de cette optique de recherche, adoptée, notamment, par J.-J. Hatt. Souhaitant retrouver par les sources religieuses d'époque romaine les traces de la religion unique celtique, certains chercheurs – dont ce dernier – négligent l'importance de la composante communautaire dans toutes les religions polythéistes. Cela se

(1) Nous souhaitons remercier Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier pour ses conseils lors de la relecture de cet article.

(2) HATT, 1989, p. 266.

(3) *Ibidem*.

(4) WISSOWA, 1916-1919, p. 39-41.

(5) DUVAL, 1989, p. 226.

(6) RAEPSAET-CHARLIER, 1998, p. 180-183.

(7) BRUNAUX, 1996, p. 3-5.

(8) VAN ANDRINGA, 2017, p. 149-150.

marque en Gaule et en Germanie, avant et après la conquête romaine, par l'existence de nombreux panthéons locaux, au sein desquels les réseaux divins varient très largement.

C'est pourquoi l'état final d'une prétendue « mythologie gauloise indépendante »⁽⁹⁾ – interprétation exclusive impliquant qu'Apollon et Mercure étaient honorés de pair dans l'ensemble des territoires gaulois et germaniques –, dont la reconstitution doit beaucoup à des mythes britanniques largement postérieurs, ne peut pas, selon nous, prétendre expliquer une association divine qu'il serait erroné de définir comme un particularisme gallo-germanique, tant ses attestations sont limitées à certaines *civitates*. En effet, une rapide étude des documents concernés⁽¹⁰⁾ démontre le caractère local de cette configuration, particulièrement importante dans la *civitas* des Séquanes.

S'il est donc exagéré de parler de particularisme gallo-germanique, le regroupement de Mercure et Apollon n'en reste pas moins non classique, le seul autre cas similaire hors de ces provinces étant présent sur un fragment d'architrave mis au jour à Héliopolis, en Syrie. De plus, il n'est même pas certain que seuls ces deux dieux aient été honorés sur cette pierre, le début de l'inscription que celle-ci porte étant marqué par une lacune qui pourrait avoir accueilli d'autres théonymes⁽¹¹⁾. Dans l'espace considéré au sein de cet article, cette configuration est uniquement présente dans les Germanies et dans l'est et le nord-est de la Gaule (cf. carte 1). Toutefois, il est nécessaire d'adopter une approche à l'échelle civique, bien plus pertinente.

Du point de vue épigraphique, ce sont Lyon et les *civitates* des Éduens, des Leuques, des Trévires, des Rauraques, des Ambarres, des Allobroges, des Séquanes⁽¹²⁾, des Triboques et des Tongres qui nous ont livré des témoignages mentionnant à la fois Mercure et Apollon. Deux de ces documents pourraient être écartés, car ils ne relèvent pas d'un contexte religieux unissant ces deux dieux ou bien les lient de façon trop indirecte : celui de Lyon est une enseigne commerciale affirmant que Mercure garantira de bonnes chances de gain à quiconque passera la nuit dans cette auberge, tandis qu'Apollon y assurera au client de rester sain et sauf⁽¹³⁾. Quant à l'inscription allobroge, mise au jour à la Rochette, elle est dédiée au seul Apollon, certes par un esclave du sanctuaire de Mercure et Cérès⁽¹⁴⁾. Les documents restants sont répartis comme suit : quatre témoignages se retrouvent sur le territoire séquane (trois

(9) HATT, 1989, p. 266.

(10) Nous n'étudierons pas l'ensemble des sources associant Mercure et Apollon sur un même support. Les pierres à quatre dieux et les pierres représentant les « dieux de la semaine » ne nous semblent pas pertinentes à cet égard, Apollon et Mercure étant alors insérés dans une configuration trop large pour être significative dans le cadre de notre étude.

(11) *IGLS* VI, 2738 : [--*Mercjurio Apollini quod voverat L(ucius) Afidenus*---] / [--*pr]ocuravit L(ucius) Afidenus Philippus*---] / [*Fro ?Jnto Suavis*.

(12) Cette association est particulièrement présente dans la région de Besançon. GSCHAID, 1994a, p. 384-385.

(13) *CIL* XIII, 2031 : *Mercurius hic lucrum / promittit, Apollo salutem, / Septumanus hospitium / cum prandio ; qui venerit / melius utetur ; post, / hospes, ubi maneas prospice.*

(14) *CIL* XII, 2318 : *Apollini, ex voto, / Iustus, Mercuri / et Cereris ser(vus)*.

fois à Besançon et une fois à Auxon-Dessus)⁽¹⁵⁾, les autres étant partagés entre les *civitates* des Éduens (Mont Saint-Jean)⁽¹⁶⁾, des Trévires (Tawern)⁽¹⁷⁾, des Leuques (Vioménil)⁽¹⁸⁾, des Rauraques (Oedenburg ?)⁽¹⁹⁾, des Triboques (Saverne)⁽²⁰⁾, des Ambarres (Salavre)⁽²¹⁾ et des Tongres (Liberchies)⁽²²⁾.

Une inscription lacunaire mise au jour à Muttenz, et peut-être originaire de la ville voisine d'Augst⁽²³⁾ (Rauraques), doit également être évoquée :

Tib(erius) Cl(audius) Andecamulus / de(curio) alae Gem[elliana] / veteran[us] / Apol(lini) et M[-ercurio ? -arti ? -inervae ?] / V[SLM]⁽²⁴⁾.

La lacune présente à l'endroit du second théonyme nous empêche de connaître avec certitude l'identité de la divinité associée à Apollon. Il s'agit probablement de Mercure, cette configuration étant, comme nous venons de le voir, déjà largement attestée dans cette partie des Gaules et dans les Germanies. Néanmoins, deux autres hypothèses ont été envisagées. Tout d'abord celle d'un duo Apollon-Mars, tel qu'il est déjà invoqué chez les Helvètes, à Yverdon⁽²⁵⁾ et à Windisch⁽²⁶⁾. R. Matteotti souligne par ailleurs que, pour un ancien militaire – cet homme d'origine helvète ou rauraque a obtenu la citoyenneté romaine à l'issue de son service, probablement sous Claude –, le choix d'une dédicace à Mars pourrait être cohérent⁽²⁷⁾. Ensuite celle d'un éventuel couple Apollon-Minerve, pour lequel nous ne possédons toutefois aucun parallèle. Cette dernière hypothèse nous semble la moins probable, faute d'attestation supplémentaire.

Apollon et Mercure étant, outre dans cette configuration particulière, très souvent invoqués séparément dans la *civitas* des Séquanes, leur position

(15) *CIL* XIII, 5366 : *A[pol]lioni / Mercur[io] / Norbanus / Sinisser(i) fil(ius) / [V] S[LM]* ; *CIL* XIII, 5366a : *Apollini et Merc(urio) / Esu[gg]us Minerv() [filius] et / Biccus V[er]ri [filius] / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito) ; CIL* XIII, 5374 : *Mercurio et / Apollini VSLM / Albanus Iuli(i) fil(ius) ; CIL* XIII, 5375 : *[Me]rcurio / set A]pollini / [VS]LM / [---] Magionis.* M. Gschaid propose une cinquième attestation, à Besançon, qu'il restitue comme suit : *CIL* XIII, 5365 : *Apollini / et [Mercurio ?] / [---].* Aucun élément, si ce n'est les inscriptions précédentes, ne permet de soutenir cette hypothèse. Il est erroné d'identifier Minerve dans l'inscription *CIL* XIII, 5366a. *Minerv()* n'est autre que le nom du père du premier dédicant, *Esuggus*.

(16) *CIL* XIII, 2830 : *Deo / Mercurio / et Apol(loni) / Sextus Tri/faust(i) filius / VSLM.*

(17) *AE* 2002, 1023 : *Apollini / et Mercur(i)o) / [---] Flavius / Hiemalis / VSLM.*

(18) *AE* 2011, 790 : *Mercurio e[t] Apollini, / L(ucius) Bovi[us Su]avis / VS[L]JM.* Ce sanctuaire est situé à proximité de la frontière séparant les *civitates* séquane et leueu.

(19) *AE* 2005, 1106 : *T(itus) Silius Lucusta / Mercurio et / Apollini / VSLM.*

(20) *CIL* XIII, 5992 : *Mercurio / et Apollini / Magiorix et / Quintus Secun/di fil(ii) v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).* Sur le même site fut également mis au jour un élément de bas-relief représentant une main droite tenant une bourse, qui pourrait être le fragment d'une figuration de Mercure. – *CAG* 67/1, 437 12*III.

(21) *CIL* XIII, 2579 ; *ILAin*, 148 : *Deo / Merc(urio) et A/pol(lini) s(acrum), L(ucius) Max(imius) / [---].*

(22) *ILB*², 139 : *Apol(lini) et Mer[ercurio].*

(23) Apollon semble avoir été particulièrement honoré dans cette cité, comme l'attestent de nombreuses statuettes en bronze et inscriptions votives, mais également la présence de ce théonyme dans le nom de la colonie : *Colonia Pia Apollinaris Augusta Emerita Raurica.* – MATTEOTTI, 1992, p. 281.

(24) *AE* 1992, 1277.

(25) *CIL* XIII, 11472-11473.

(26) *CIL* XIII, 5195. Notons que Minerve est présente aux côtés d'Apollon et de Mars dans cette inscription ornant un arc de triomphe.

(27) GSCHAID, 1994b, p. 173 ; MATTEOTTI, 1992, p. 281.

privilégiée dans le panthéon de cette cité, seuls ou associés, paraît donc assurée. Il est plus difficile d'être catégorique pour les *civitates* voisines, qui semblent toutefois avoir connu une *interpretatio* similaire.

D'autres supports associent également Mercure et Apollon. Dans la *civitas* des Médiomatriques, un autel dédié à Apollon porte, sur une face latérale, une représentation de Mercure (Metz)⁽²⁸⁾, tandis que sur deux côtés opposés de la base d'un cadran solaire sont figurés ces deux dieux (Bettwiller)⁽²⁹⁾. Cette seconde attestation, qui mérite un traitement différent des pierres à quatre dieux⁽³⁰⁾, bien que n'impliquant aucun rapport cultuel entre les fils de Latone et Maïa, n'en témoigne pas moins d'un lien unissant ces dieux. Chez les Trévires (Trèves), une pierre présentant sur trois de ses quatre faces des figurations divines associe sur un même côté deux dieux nus se tenant la main, pour lesquels aucun attribut n'est visible⁽³¹⁾. E. Krüger y identifiait Apollon, par sa coiffure, et, sans la moindre certitude, Mercure⁽³²⁾. L'existence d'une inscription mentionnant ces deux divinités au sein de cette même *civitas*⁽³³⁾ est un argument en faveur de cette hypothèse, bien qu'il soit impossible de trancher. La *civitas* des Rèmes (Reims) a également livré une stèle largement étudiée figurant conjointement Apollon et Mercure, accompagnés d'un troisième dieu⁽³⁴⁾. Au centre de ce bas-relief à sommet triangulaire, c'est probablement Cernunnos qui est représenté barbu, un torque au cou, accroupi sur un trône et pourvu de bois de cerf. D'un sac, il disperse des pièces de monnaie ou des graines au sol, tandis qu'à ses pieds se trouvent un cerf et un taureau et que le tympan du fronton de la stèle montre un rat. À sa droite se tient Apollon, qui s'appuie avec sa lyre sur le trône, tandis que Mercure, caractérisé par son pétase, une bourse et le caducée, est à sa gauche. La présence sur ce relief de Cernunnos, divinité indigène, fut longtemps mal interprétée. Loin d'être le témoignage d'un syncrétisme des religions gauloise et romaine, ce document illustre parfaitement que, dans un cadre religieux formellement romanisé, certains éléments locaux pouvaient survivre et continuer à être invoqués ou représentés. Il convient, à la suite de W. Van Andringa, de parler de « nouvelles combinaisons religieuses qui incluaient certes de vieux dieux ancestraux ou figures mythologiques – il ne pouvait en être autrement dans le polythéisme antique », mais au sein desquelles « ces dieux ont changé d'aspect ou ont pris une place secondaire »⁽³⁵⁾.

Le site de Champoulet (Sénons) présente une autre modalité d'association entre ces deux dieux, plus indirecte : honorés au sein du même sanctuaire, ils y partagent une épithète similaire. En effet, plusieurs inscriptions des II^e-III^e siècles PCN désignent Apollon et Mercure comme *Dubnocaratiacus*⁽³⁶⁾. Ce

(28) *CIL* XIII, 4288 ; *Esp.* 4331 : [De]jo / [A]pollini / [G(aius) ?] Censorini/[us] Lillus / [C]allcarius / *VSLM*.

(29) *CAG* 67/1, 36.

(30) Les deux autres faces de cette base portant chacune la représentation d'une femme dansant nue, qui figure les heures, Apollon et Mercure sont donc les seuls dieux présents sur cette pierre, ce qui la rend signifiante pour notre propos.

(31) *Esp.* 7711.

(32) *KLT* 1, 360.

(33) *AE* 2002, 1023.

(34) *CAG* 51/2, A84 ; *Esp.* 3653.

(35) Pour ces deux citations : VAN ANDRINGA, 2006, p. 228-229.

(36) DONDIN-PAYRE, 2014, p. 77.

premier y est attesté par une seule occurrence, une base de statuette dédiée à *Appolinus Dunocaratiacus* (sic)⁽³⁷⁾, les autres inscriptions étant adressées à Mercure *Dubnocaratiacus*⁽³⁸⁾. L'emploi d'une seule et unique épithète pour qualifier ces deux divinités démontre son caractère topique⁽³⁹⁾ : en atteste le locatif *Dubnocaratiaci* associé dans ce même sanctuaire à Rosmerta – parèdre fréquente de Mercure –, dans le sens de « Rosmerta de..., Rosmerta au sanctuaire de... »⁽⁴⁰⁾. Les quelques erreurs de graphie présentes dans les inscriptions de ce site, notamment celle qui concerne Apollon, sont difficiles à interpréter. De telles coquilles, si elles peuvent être les indices d'une romanisation inégale des graveurs, ne nous apprennent cependant rien sur la culture des dédicants⁽⁴¹⁾.

Bien qu'il soit difficile, et peut-être vain, de chercher à unifier l'interprétation qu'il convient de donner de cette association divine, presque exclusivement présente dans l'est et le nord-est de la Gaule et dans les Germanies, M. Gschaid proposait deux pistes de réflexion : d'une part, une *interpretatio* locale d'Apollon qui, dans l'espace séquane et dans les *civitates* voisines, le rapprochait, dans ses champs et modes d'action, de Mercure, inventeur des arts et techniques, et, d'autre part, une association qui aurait comme objectif d'assurer les intérêts des dédicants auprès de ces dieux, responsables des domaines essentiels que sont la santé physique et la sécurité financière⁽⁴²⁾. L'inscription découverte chez les Tongres⁽⁴³⁾, gravée sur un pied de céramique mis au jour dans « l'aménagement d'une source »⁽⁴⁴⁾, démontrerait en outre, si l'on en croit M. Gschaid, que les dédicants n'attribuaient pas au seul Apollon leur guérison⁽⁴⁵⁾. Cette hypothèse repose néanmoins sur l'identification d'un sanctuaire guérisseur à Liberches. Or, si la présence d'une source est assurée, l'identification d'un sanctuaire – et *a fortiori* d'un sanctuaire guérisseur – ne repose sur aucun élément tangible⁽⁴⁶⁾.

(37) AE 1980, 644 : *Aug(usto) sacr(um) deo / Appolino Duno/caratiaco Nobili(s) / Titiani filius) VSLM*.

(38) AE 1980, 641 : *In h(onorem) d(omus) d(ivinae) / deo Merc(urio) / Dubnocara/tiaco, ex stip(e) e/ius, sub c(ura) Seda/ti Vallorcis ; AE 1980, 642 : Aug(usto) sac(rum) Merc(urio) Dubnocaratiaco Messa Marulli VSLM*. Pour AE 1980, 641, nous suivons la lecture de DONDIN-PAYRE, KAUFMANN-HEINIMANN, 2009, p. 107-108 concernant le développement *ex stip(e)*. Concernant cette pratique, voir VAN ANDRINGA, 2017, p. 135-136 et DENIAUX, 2006, p. 293-294.

(39) LEJEUNE, 1978, p. 806-814 ; STERCKX, 1996, p. 79. M. De Albentiis Hienz et P. De Bernardo Stempel s'opposent à cette hypothèse, invoquant des arguments linguistiques. Selon ces chercheuses du *FERCAN* (*Fontes Epigraphicae Religionum Celticarum Antiquarum*), cette épithète appartiendrait à la sphère sémantique de la souveraineté, une divinité qualifiée de *Dubnocaratiacus* étant celle qui « conclut les traités de paix dans le monde », sans que soit proposé le moindre argument expliquant la diversité des divinités qualifiées de la sorte. – DE ALBENTIIS HIENZ, DE BERNARDO STEMPEL, 2013, p. 92.

(40) AE 1980, 643 : *Aug(usto) sacc(rum) (sic) / d(eae) Rosmer/t(a)e Dubno/caratiaci / Maross(us) Marulli / filius VSLM / d(e) s(uo) d(edit)*. – DONDIN-PAYRE, KAUFMANN-HEINIMANN, 2009, p. 107 ; DONDIN-PAYRE, 2014, p. 77.

(41) LEJEUNE, 1978, p. 811.

(42) GSCHAIID, 1994a, p. 390.

(43) ILB², 139.

(44) RAEPSTAET-CHARLIER, 2007, p. 446.

(45) GSCHAIID, 1994a, p. 372.

(46) BRULET, 1987, p. 116-117 et 179-181.

Une étude attentive des lieux de découverte des attestations du duo Apollon-Mercure permet d'émettre une autre hypothèse⁽⁴⁷⁾. On observe en effet assez vite que cette configuration est très fréquemment invoquée dans des aménagements proches de voies routières⁽⁴⁸⁾. Ainsi, le sanctuaire du Mont Saint-Jean (Éduens) surplombe la voie Autun-Alésia, l'autel d'Auxon-Dessus (Séquanes) fut mis au jour dans un temple – au titulaire indéterminé – situé en bordure de la route liant Besançon et Langres, la station de hauteur de Saverne (Tribiques) se trouve sur l'axe Strasbourg-Metz et le site de la « Fontaine des Turcs » à Liberchies (Tongres) est proche de la route Bavay-Cologne⁽⁴⁹⁾. Le sanctuaire de " La Pille " (Leuques), dédié à Mercure et au sein duquel fut mise au jour une inscription votive à Mercure et Apollon, semble lui aussi avoir été proche d'un axe routier. La présence d'une route à proximité d'un sanctuaire ou d'un aménagement cultuel n'a en soi rien de particulier. Néanmoins, Apollon et Mercure semblent avoir été honorés conjointement le long de plusieurs grands axes de cette région.

Une telle explication permettrait d'intégrer à notre réflexion un témoignage de cette association divine initialement écarté, car non cultuel : l'enseigne de l'auberge lyonnaise annonçant que Mercure garantira la santé financière et Apollon la *salus* à tout voyageur qui y logera. On y perçoit peut-être le champ d'action que nous pouvons attribuer au duo Apollon-Mercure, à savoir la protection des voyageurs, selon les modalités évoquées dans le document mentionné ci-dessus.

La base de cadran solaire de Bettwiller (Médiomatriques), bien que découverte à un endroit proche de la voie Strasbourg-Trèves, ne peut pas être insérée dans cette série. En effet, le contexte original de ce cadran solaire nous échappe – cette pièce a pu être déplacée à plusieurs reprises –, rendant délicate toute tentative d'interprétation. Nous nous contenterons donc de le mentionner, sans pouvoir le rattacher avec certitude à notre propos.

Deux autres contextes de découverte sont également à mettre en avant : les sanctuaires, dont Mercure était parfois le titulaire, et les chefs-lieux de cité. Trois ou quatre inscriptions⁽⁵⁰⁾ – celles de Tawern (Trévires), Oedenburg (Rauraques) et Vioménil (Leuques) – ont été mises au jour dans un sanctuaire⁽⁵¹⁾, tandis que celle de La Rochette (Allobroges), découverte en remploi, l'évoque par son contenu. Parmi ces sanctuaires, deux au moins – ceux de Tawern et La Rochette – étaient consacrés à Mercure, en compagnie d'Apollon pour le premier et de Cérès pour le second. La prééminence de Mercure dans le sanctuaire de Vioménil, au sein duquel fut notamment

(47) Nous évoquerons le contexte précis de découverte lorsque cela est possible. Néanmoins, de nombreux documents ont été intégrés dans des structures postérieures ou déplacés depuis leur réalisation, de sorte qu'il est difficile d'en connaître le contexte original.

(48) Nous remercions M.-Th. Raepsaet-Charlier pour son aide à ce sujet. Elle nous a permis de consulter un de ses articles sous presse, consacré à Apollon à Taviers, au sein duquel cette hypothèse est évoquée.

(49) Cette interprétation est plus incertaine pour l'inscription mise au jour à Salavre (Ambarres), qu'il faudrait peut-être relier à la voie Lyon-Besançon toute proche.

(50) Pour l'inscription de Salavre (Ambarres), découverte en remploi dans le chœur d'une église, il est impossible d'affirmer avec certitude qu'elle provenait d'un hypothétique sanctuaire situé à proximité.

(51) Ces documents ont été mis au jour dans des circonstances très différentes : un puits à proximité d'un temple (Tawern), contre les fondations d'un temple (Oedenburg ?) et dans une couche de destruction d'un sanctuaire (Vioménil).

mise au jour une représentation d'Apollon et de nombreuses figurations de Mercure, est par ailleurs défendue par P. Fetet⁽⁵²⁾. Besançon est le seul chef-lieu de *civitas* dans lequel est attesté épigraphiquement⁽⁵³⁾ le duo Apollon-Mercure. Il s'agit sans surprise du chef-lieu de la *civitas* des Séquanes. Trois inscriptions votives y associent ces dieux, tandis que la restitution proposée par M. Gschaid pour une quatrième est incertaine⁽⁵⁴⁾. Il semble donc évident que le duo formé par Apollon et Mercure jouissait d'un culte particulier dans cette *civitas*.

Apollon, Minerve et Mercure

Le nord-est de la Gaule et la Germanie supérieure – encore – nous ont également livré quelques témoignages d'un autre groupement divin non-classique, associant Apollon, Mercure et Minerve (cf. carte 2). Néanmoins, celui-ci semble ne pas avoir revêtu la même importance que le duo Apollon-Mercure. Une seule attestation épigraphique de ce trio nous est parvenue : une inscription helvète d'Yverdon, mise au jour dans les thermes de ce site⁽⁵⁵⁾.

Si les témoignages épigraphiques de cette association sont donc très rares, les sources iconographiques qui l'attestent sont à peine plus nombreuses et sont confinées à un espace géographique plus ou moins analogue à l'aire de répartition du duo Apollon-Mercure : les *civitates* des Médiomatriques, des Leuques, des Aquenses, des Némètes, des Suèves du Neckar et des Lingons⁽⁵⁶⁾, l'identification de la déesse présente sur ce dernier témoignage relevant de l'hypothèse.

Chez les Médiomatriques, une plaquette d'argent du II^e siècle PCN⁽⁵⁷⁾ et une stèle fragmentaire⁽⁵⁸⁾ présentent Minerve flanquée d'Apollon et de Mercure, – tous identifiés par leurs attributs classiques – schéma iconographique que l'on retrouve également chez les Leuques, sur un bas-relief en terre cuite⁽⁵⁹⁾, sur une stèle dans la *civitas* des Suèves du Neckar⁽⁶⁰⁾ et sur un bas-relief de la cité des Némètes⁽⁶¹⁾. La sixième représentation de cette association, mise au jour dans la *civitas* des Lingons, est incertaine⁽⁶²⁾, Apollon et Mercure étant, sur ce haut-relief, accompagnés d'une déesse non identifiable. Notre proposition d'y reconnaître Minerve repose exclusivement sur la zone de découverte de

(52) FETET, 2011, p. 144.

(53) Apollon et Mercure sont également associés – iconographiquement – dans deux autres chefs-lieux : Reims (Rèmes) et Metz (Médiomatriques). Ce dernier document est plus difficile à catégoriser, Mercure y étant figuré sur l'une des faces latérales d'un élément lapidaire présentant, sur deux faces opposées, une même dédicace à Apollon.

(54) CIL XIII, 5365 ; GSCHAID, 1994a, p. 385. À ce propos, cf. note 15.

(55) CIL XIII, 5055 : *Mercurio / Apollini / Minervae / Togirix Metiae f̄ilius / VSML*.

(56) Ce relief ayant été mis au jour à la frontière entre ces deux *civitates*, il pourrait être séquane.

(57) CAG 57/1, 712*11.

(58) Ce document est localisé à Lutzelbourg (Médiomatriques) par E. Espérandieu (*Esp.* 5701) et les auteurs de la CAG (CAG 57/1, 427), que nous suivons. J.-J. Hatt est le seul à le localiser à Lauterbourg, chez les Triboques (HATT, 1989, p. 266).

(59) *Esp.* 8459.

(60) *Esp.* 8596.

(61) *Esp. Germ.* 370.

(62) CAG 21/3, 704*18.

ce relief, proche des autres attestations de ce groupement divin. Néanmoins, étant dans l'incapacité de voir cette pierre, uniquement mentionnée – très laconiquement – dans la *CAG*⁽⁶³⁾, nous sommes conscients du caractère hypothétique de cette affirmation, la représentation d'une parèdre locale d'Apollon ou de Mercure étant également envisageable. Cette association divine est également présente dans les espaces rhétiques, même si sa seule attestation y est d'ordre iconographique⁽⁶⁴⁾.

Le dernier témoignage iconographique de ce trio divin dans les Gaules et les Germanies est une stèle découverte dans la *civitas* des *Aquenses*⁽⁶⁵⁾. Cette pierre de grandes dimensions, divisée en deux registres, propose un schéma iconographique assez original : sur le registre supérieur, de taille plus importante, sont représentés côté à côté Mercure et Apollon, identifiés par leurs attributs classiques, ainsi que par la présence d'un coq et d'un corbeau. Ils sont accompagnés de deux personnages de taille réduite, certainement les dédicants. Sur le registre inférieur, Minerve est figurée au centre d'une scène de sacrifice qui comporte un sacrificateur, un bœuf, un verrat, un bétail, un grand chaudron et un serpent s'enroulant autour de deux vases. J.-J. Hatt, fidèle à sa recherche d'éléments de la religion gauloise indépendante, proposait de reconnaître, derrière Minerve, la déesse Rigani, en l'honneur de laquelle on aurait procédé ici au sacrifice annuel du taureau, et, derrière le sacrificateur, le dieu Esus⁽⁶⁶⁾. La présence conjointe d'un bœuf, d'un bétail et d'un verrat pourrait faire penser au rituel du suovétaurile, rite public romain de purification qui requiert précisément ce type de victimes sacrificielles. Néanmoins, comme le souligne V. Huet, le suovétaurile n'était offert qu'à Mars⁽⁶⁷⁾, qui n'est ici ni représenté, ni évoqué par le contexte.

Aucune source n'atteste donc l'association Apollon-Minerve-Mercure dans la *civitas* séquane, malgré le grand nombre de statuettes ou de dédicaces qui leur y sont consacrées individuellement – essentiellement à Mandeure et Mathay. Bien que ces divinités y jouent un rôle essentiel, aucune source ne les représente conjointement dans cette cité, qui semblait être si ce n'est le centre, du moins l'un des hauts-lieux du culte rendu au duo Apollon-Mercure⁽⁶⁸⁾.

Si l'interprétation que donne J.-J. Hatt de ce groupement – « Est-ce un souvenir de leur [sc. Mercure-Teutatès et Apollon] alliance avec Rigani dans le mythe ? »⁽⁶⁹⁾ – est à rejeter, pour les mêmes raisons que celles évoquées au début de cet article, force est de constater que l'explication de cette configuration particulière nous échappe. Il est certain que l'association de ces trois divinités repose sur une *interpretatio* locale de celles-ci, mais l'absence de documents plus explicites, ainsi que les limites du corpus, compromettent une analyse plus poussée.

(63) « En 1962 y a été trouvée une paire de grands bœufs sculptés et une stèle en haut relief avec Apollon, Mercure et une déesse ». – *CAG* 21/3, 704*18.

(64) *Esp. Germ.* 709 (Rhétie). – HATT, 1989, p. 266. Ce document suit le même schéma iconographique que les représentations mentionnées auparavant, Minerve étant encadrée par Apollon et Mercure.

(65) *Esp. Germ.* 479. – HATT, 1989, p. 266.

(66) HATT, 1989, p. 267.

(67) HUET, 2008, p. 405.

(68) GSCHAID, 1994a, p. 393.

(69) HATT, 1989, p. 266.

Signalons que P.-M. Duval avait, pour un autre groupement divin attesté dans cette région, à savoir Minerve-Mercure-Vulcain, proposé une analyse reposant sur des similitudes en termes de champs et de modes d'action. En partant du texte césarien et de mythes irlandais – à l'instar de nombreux historiens s'intéressant à la religion des Gaules et Germanies romaines –, il avait exposé l'hypothèse suivante : ces trois divinités seraient rassemblées, car patronnant, « à des titres divers, tout ce qui touche aux arts et métiers. Mercure en est l'inventeur et préside à l'exploitation commerciale des produits [...] Minerve en est l'institutrice : elle veille à l'exécution de tout produit [...] Vulcain est le technicien de l'industrie [...] »⁽⁷⁰⁾. Ce groupe de divinités, dont les seules occurrences sont iconographiques⁽⁷¹⁾, aurait donc possédé une cohérence fonctionnelle. P.-M. Duval envisage une interprétation analogue pour l'association Apollon-Minerve-Mercure⁽⁷²⁾. Tout en relevant que « les liens mythiques ne manquent pas entre ces deux fils de Zeus »⁽⁷³⁾, notamment l'invention de la lyre et le vol des bœufs du Soleil par Mercure, il propose qu'Apollon, dans ce cas honoré par un culte populaire, ne soit alors pas seulement un dieu guérisseur, voire solaire, mais possède un lien fonctionnel avec Mercure, dieu inventeur des arts et protecteur des voyages. La présence occasionnelle de Minerve, « l'Ouvrière », dans les sources iconographiques serait un argument supplémentaire en faveur de cette théorie⁽⁷⁴⁾. L'hypothèse de M. Gschaid d'une *interpretatio* locale d'Apollon rapprochant celui-ci de Mercure, l'inventeur des arts et métiers⁽⁷⁵⁾, abonde en ce sens. Nous estimons néanmoins que ce dossier manque d'éléments significatifs nous permettant de proposer sans hésiter une telle analyse. Il nous semble préférable de renoncer à expliquer totalement cette configuration et de ne pas surinterpréter les documents à notre disposition. Dans cette même optique, il est nécessaire de s'interroger sur la qualification qu'il convient de donner à ce groupement : peut-on parler d'une triade ?

L. Banti a proposé, en 1943, une définition de « triade » – reprise par R. Bloch – à laquelle nous nous rangeons :

« Réunion de trois divinités associées dans un culte commun et stable, à l'intérieur d'un même [...] lieu consacré [...]. Le lien qui les unit peut être divers, parenté, voisinage, identité de fonction, ou identité d'origine, il peut résulter d'autres raisons encore mais, s'il n'y a pas de culte commun, il n'y a pas de triade »⁽⁷⁶⁾.

(70) DUVAL, 1952, p. 45.

(71) *Esp. 5753 (?) ; Esp. 5925-5926 ; Esp. 6019 ; Esp. Germ. 98-99.*

(72) Pour E. Espérandieu « parfois, ce dernier [sc. Apollon] est remplacé par Vulcain [...] » comme compagnon de Minerve et Mercure. Selon cette affirmation, qui n'est guère développée, E. Espérandieu semble considérer Apollon et Vulcain comme interchangeables, ce qui n'est évidemment pas défendable. – *Esp. 8459.*

(73) DUVAL, 1976, p. 78.

(74) DUVAL, 1976, p. 77-78.

(75) GSCHAID, 1994a, p. 390.

(76) Ces citations sont issues d'un article de R. Bloch, qui reprend fidèlement les conclusions de L. Banti. – BANTI, 1943, p. 196-197 ; BLOCH, 1978, p. 671.

Au terme des quelques paragraphes précédents, cette définition pourrait empêcher de parler de triade unissant Apollon, Minerve et Mercure dans l'est et le nord-est de la Gaule et en Germanie supérieure. En effet, nous ne possédons aucune attestation explicite d'un culte commun organisé pour ces trois divinités au sein d'un même bâtiment. Néanmoins, leur présence conjointe sur de nombreux documents de cette région – certes essentiellement iconographiques – pourrait permettre d'envisager que ces divinités aient joui d'un culte commun dans ces espaces. Même s'il est risqué d'attribuer à tous ces documents une valeur cultuelle – d'autant que beaucoup sont de nature iconographique et ont été mis au jour hors de tout contexte archéologique ou dans un contexte difficile à interpréter –, leur concentration dans cette région bien déterminée nous incite toutefois à formuler l'hypothèse qu'il puisse s'agir là d'une *interpretatio* locale qui connaît une application cultuelle.

Minerve et Mercure ?

Quelques sources iconographiques pourraient, si l'on accepte de leur reconnaître une quelconque signification religieuse, attester l'existence du couple Minerve-Mercure, jamais, cependant, dans un contexte cultuel avéré. C'est dans la *civitas* des Séquanes que fut découvert un manche de patère portant la figuration conjointe d'attributs de Minerve – un bouclier – et de Mercure – une bourse, un bétier et un caducée⁽⁷⁷⁾. Ce manche de patère pourrait avoir appartenu au mobilier liturgique d'un sanctuaire, d'autres patères et manches de patères du même site étant décorés de ces mêmes attributs de Mercure. À Vienne, chef-lieu de la *civitas* des Allobroges – qui ne semble pas du tout être concernée par les associations Apollon-Mercure et Apollon-Minerve-Mercure –, c'est le bracelet d'un avant-bras figuré sur un fragment de bas-relief en marbre qui porte l'image de ce couple⁽⁷⁸⁾.

Cependant, le duo Minerve-Mercure n'étant pas présent une seule fois dans un contexte cultuel assuré, ni même évoqué épigraphiquement, ces deux attestations iconographiques semblent davantage relever d'un cadre décoratif que religieux. Il ne nous paraît donc pas pertinent de le considérer comme une réelle configuration divine dans les régions gauloises et germaniques.

Apollon et Minerve ?

Un seul témoignage pourrait être interprété comme une attestation du couple divin Apollon-Minerve. Il s'agit de l'inscription lacunaire de Muttenz déjà évoquée ci-dessus⁽⁷⁹⁾. L'absence de tout parallèle à cette configuration nous semble rédhibitoire, c'est pourquoi une restitution *M[ercurio] ou M[arti]* nous paraît plus plausible.

(77) CAG 39, 79*9.

(78) CAG 38/3, 169/6*2.

(79) AE 1992, 1277.

Conclusion

Nous voyons donc que les deux dernières associations divines qui ont été envisagées sont largement moins attestées, voire inexistantes, dans l'est et le nord-est de la Gaule et dans les Germanies. Seul le duo Apollon-Mercure y est largement invoqué, la configuration Apollon-Mercure-Minerve étant plus rarement invoquée ou représentée.

Même en l'absence d'une étude du formulaire employé par les dédicants, nous pouvons conforter une des conclusions de P. Fetet à propos de la position respective d'Apollon et Mercure dans les inscriptions composant notre corpus et associant assurément ces deux dieux⁽⁸⁰⁾. Comme il le souligne pour une partie d'entre elles, Mercure est souvent le premier dieu mentionné. C'est le cas à sept reprises⁽⁸¹⁾, contre quatre pour Apollon. Cependant, il est intéressant de noter qu'à Besançon, chef-lieu de la *civitas* des Séquanes, parmi les trois inscriptions attestant avec certitude ce duo divin, deux commencent par la mention d'Apollon. Une troisième inscription débutant par Apollon pourrait être évoquée, néanmoins, la présence de Mercure n'y est pas certaine (cf. note 15).

Une étude du statut des dédicants pourrait peut-être mettre en évidence certaines similarités entre les personnes qui associent Apollon et Mercure et celles associant Apollon, Minerve et Mercure. Ce dernier groupement n'étant toutefois attesté qu'une seule fois épigraphiquement, il ne nous renseigne que sur le statut pérégrin du dédicant. Dans le cas du duo Apollon-Mercure, plus fréquent, il est possible d'aboutir à des résultats plus significatifs. Nous sommes déjà en mesure de nuancer une des conclusions de M. Gschaid, d'après laquelle les personnes invoquant de pair ces dieux seraient le plus souvent issues de milieux peu romanisés⁽⁸²⁾. Si, en effet, la grande majorité des inscriptions associant avec certitude Apollon et Mercure dans le territoire séquane sont l'œuvre de dédicants pérégrins (cf. tab. 1), ce constat ne vaut pas pour toutes les *civitates*. En joignant les inscriptions triboque et éduenne aux documents séquanes, on obtient un total de six dédicants pérégrins. Or, Apollon et Mercure sont invoqués à cinq reprises par des citoyens romains, issus respectivement des *civitates* médiomatrique⁽⁸³⁾, ambarre, trévire, leueque et rauraque. Si la présence des *tria nomina* – qui témoigne du statut de citoyen

(80) FETET, 2011, p. 140.

(81) P. Fetet (2011, p. 140) intègre également à sa réflexion l'inscription helvète adressée à Apollon, Minerve et Mercure (cf. *supra*) et un manche de patère de Berthouville (Lexoviens) offert par un pérégrin, mis au jour dans un sanctuaire de Mercure et sur lequel sont associés Apollon, Mercure, Vénus et – peut-être – Junon (*CIL XIII*, 3183, 24). – À propos du trésor dont est issu ce manche de patère, voir DENIAUX, 2006.

(82) GSCHAID, 1994a, p. 390. Sans en tirer de conclusion, P. Fetet signale que la majorité des dédicants sont des pérégrins. – FETET, 2011, p. 141-142.

(83) L'inscription ne concerne certes qu'Apollon, mais il est peu probable que son commanditaire n'ait pas également demandé la présence de Mercure sur l'une des faces latérales de ce bloc.

romain⁽⁸⁴⁾ – ne garantit pas la romanisation culturelle complète⁽⁸⁵⁾, il convient tout de même de souligner que le culte de ce duo divin ne semble donc en rien avoir été limité aux populations peu romanisées, mais paraît plutôt avoir été le fait de personnes qui, bien que faisant appel à des composantes religieuses locales, étaient parfois parfaitement intégrées aux structures civiques romaines.

Ce dossier des associations d'Apollon, Minerve et Mercure dans les Gaules et les Germanies est donc un témoignage éclairant de la diversité locale ou régionale des *interpretationes*, la cohérence des espaces concernés par ces configurations divines ne pouvant être totalement fortuite. Apollon et Mercure, deux divinités très populaires en Gaule – cette affirmation pourrait elle-même être critiquée à l'échelon local, certaines *civitates* honorant bien davantage d'autres divinités, notamment Mars –, n'interagissent de la sorte que dans cette région, signe que la recherche de religions celtes ou gallo-romaines unifiées, telle qu'elle est encore parfois envisagée de nos jours, doit définitivement être abandonnée. Pour reprendre les termes de W. Van Andringa, « de telles combinaisons étaient en définitive propres à la religion de chaque cité, activées au cas par cas par la mythologie du lieu »⁽⁸⁶⁾.

(84) RAEPSAET-CHARLIER, DONDIN-PAYRE, 2001, notamment les pages I-VIII ; RAEPSAET-CHARLIER, 2009, p. 359-361 ; DONDIN-PAYRE, 2011, essentiellement les pages 13-36, 203-234 et 235-252.

(85) Comme l'exprime M.-Th. Raepsaet-Charlier, les nomenclatures intégrant des éléments locaux dans les *tria nomina* du citoyen romain – comme par exemple le *cognomen* de *Tiberius Claudius Andecamulus* (*AE* 1992, 1277) – attestent une « romanisation consciente sans perte de ses racines ». Selon nous, ces « racines » conservées peuvent être cantonnées à l'onomastique, mais peuvent parfois également concerner le domaine culturel, sans pour autant qu'il existe de « lien avéré entre dénomination du dieu et nomenclature du fidèle ». – RAEPSAET-CHARLIER, 2006, p. 374 ; RAEPSAET-CHARLIER, 2010, p. 35.

(86) VAN ANDRINGA, 2017, p. 153.

Annexes

Tableaux

Tab. 1 : Sources épigraphiques associant Apollon et Mercure

| Civitas | Texte | Statut du/des dédicant(s) | Contexte de découverte | Référence(s) |
|--------------------------|---|---------------------------|--|---|
| Allobroges (La Rochette) | <i>Apollini, ex voto, / Iustus, Mercuri / et Cereris ser(vus)</i> | Esclave | Remploi proche d'un sanctuaire de Mercure | <i>CIL XII, 2318 ; CAG 73, 215 ; ILN V.2, 459</i> |
| Ambarres (Salavre) | <i>Deo / Merc(urio) et A/pol(lini) s(acrum), L(ucius) Max(imius) / [--]</i> | Citoyen romain | Remploi à proximité de la voie Lyon-Besançon, potentiellement originaire d'un sanctuaire | <i>CIL XIII, 2579 ; CAG 1, 123 ; ILAin, 148</i> |
| Éduens (Mont Saint-Jean) | <i>Deo / Mercurio / et Apol(loni / Sextus Tri/faust(i) filius / VSLM</i> | Pérégrin | Remploi à proximité d'un sanctuaire surplombant la voie Autun-Alésia | <i>CIL XIII, 2830 ; CAG 21/2, 441</i> |
| Leuques (Vioménil) | <i>Mercurio e[t] Apollini, / L(ucius) Bovi[us Su]Javis / VS[L]JM</i> | Citoyen romain | Dans une couche de destruction du sanctuaire de la Pille, proche d'une voie romaine | <i>AE 2011, 790</i> |
| Lyon | <i>Mercurius hic lucrum / promittit, Apollo salutem, / Septumanus hospitium / cum prandio ; qui venerit / melius utetur ; post, / hospes, ubi maneas prospice</i> | Pérégrin | Au centre-ville | <i>CIL XIII, 2031 ; CAG 69/2, 216</i> |
| Médiomatriques (Metz) | <i>[De]o / [A]pollini / [G(aius) ?] Censorini/[us] Lillus / [Ca]lcarius / VSLM</i> | Citoyen romain | Au centre-ville, en remploi | <i>CIL XIII, 4288 ; CAG 57/2, A69*2 ; Esp. 4331</i> |

| | | | | |
|----------------------------|--|----------------|---|---|
| Rauraques (Oedenburg) | <i>T(itus) Silius Lucusta / Mercurio et / Apollini / VSLM</i> | Citoyen romain | Dans un sanctuaire, contre les fondations d'un temple | <i>AE 2005, 1106</i> |
| Rauraques (Muttenz) | <i>Tib(erius) Cl(audius) Andecamulus / de(curio) alae Gem[elliana]e / vetera[n]us / Apol(lini) et M[- inervae ? -ercurio ? -arti ?] / V[SLM]</i> | Citoyen romain | Remploi | <i>AE 1992, 1277</i> |
| Séquanes (Auxon-Dessus) | <i>[Me]rcurio / [et A] pollini / [VS]LM / [--] Magionis</i> | Pérégrin | Dans un temple, à proximité de la voie Besançon-Langres | <i>CIL XIII, 5375 ; CAG 25/90, 35</i> |
| Séquanes (Besançon) | <i>A[p]ollini / Mercur[i]o / Norbanus / Sinisse(r)i fil(ius) / [V]S[LM]</i> | Pérégrin | Dans des ruines antiques, qui ne semblent pas appartenir à un temple | <i>CIL XIII, 5366 ; CAG 25/90, 56*26</i> |
| Séquanes (Besançon) | <i>Mercurio et / Apollini VSLM / Albanus Iul(i) fi(lius)</i> | Pérégrin | Dans des ruines antiques, qui ne semblent pas appartenir à un temple | <i>CIL XIII, 5374 ; CAG 25/90, 56*26</i> |
| Séquanes (Besançon) | <i>Apoll(i)ni et Merc(uro) / Esu[gg]jus Minerv(0) [f]ilius)] et / Biccus V[e] ri [f]ilius)] / v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)</i> | Pérégrins | Dans le puits d'une maison moderne | <i>CIL XIII, 5366a ; CAG 25/90, 56*66</i> |
| Séquanes (Besançon) | <i>Apollini] / et [Mercurio?]</i> | ? | ? | <i>CIL XIII, 5365 ; CAG 25/90, 56*122</i> |
| Tongres (Liberchies) | <i>Apol(lini) et Mer[c(uro)]</i> | ? | À proximité d'une source, sur le site de la « Fontaine des Turcs », proche de la voie Bavay-Cologne | <i>ILB², 139</i> |

| | | | | |
|------------------------|---|----------------|--|---|
| Trévires (Tawern) | <i>Apollini / et Mercur(i)o / [--] Flavius / Hiemalis / VSLM</i> | Citoyen romain | Dans un puits du sanctuaire de Mercure au Metzenberg | <i>AE</i> 2002, 1023 |
| Triboques (Saverne) | <i>Mercurio / et Apollini / Magiorix et / Quintus Secun/ dil(i) v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)</i> | Périgrins | Sans localisation précise, à proximité de la voie Strasbourg- Metz | <i>CIL</i> XIII, 5992 ; <i>CAG</i> 67/1, 437- 12*III |

Tab. 2 : Sources iconographiques associant Apollon et Mercure

| <i>Civitas</i> | Typologie du document | Iconographie | Contexte de découverte | Référence(s) |
|--------------------------------|--|---|--|---|
| Médiomatriques (Bettwiller) | Base de cadran solaire | Sur les faces sud et nord sont respectivement représentés Apollon et Mercure. Sur les autres faces est présente une figuration des heures | Près d'une église, à proximité de la voie Strasbourg-Trèves | <i>CAG</i> 67/1, 36 ; <i>Esp.</i> 4497 |
| Médiomatriques (Metz) | Élément lapidaire mutilé associant une dédicace et un relief | Sur la face latérale gauche est représenté Mercure, alors que deux autres faces opposées portent une dédicace à Apollon | Au centre-ville, en remploi | <i>CIL</i> XIII, 4288 ; <i>CAG</i> 57/2, A69*2 ; <i>Esp.</i> 4331 |
| Rèmes (Reims) | Stèle à sommet triangulaire | Trois personnages en ronde-bosse : Cernunnos entouré de Mercure et Apollon, identifiés par leurs attributs classiques | Dans les cachots de l'ancienne prison du chapitre de la cathédrale | <i>CAG</i> 51/2, A84 ; <i>Esp.</i> 3653 |
| Trévires (Trèves) | Pierre à 4 dieux | Sur l'une des faces sont représentés deux hommes nus, qui se tiennent par la main, Apollon et Mercure ? | Remploi | <i>KLT</i> I, 360 ; <i>Esp.</i> 7711 |

Tab. 3 : Sources épigraphiques associant Apollon, Minerve et Mercure

| Civitas | Texte | Statut du/des dédicant(s) | Contexte de découverte | Référence(s) |
|--------------------|--|---------------------------|------------------------|-----------------------|
| Helvètes (Yverdon) | <i>Mercurio / Apollini / Minervae / Togirix Metiae f(ilius) / VSLM</i> | Pérégrin | Dans les thermes | <i>CIL XIII, 5055</i> |

Tab. 4 : Sources iconographiques associant Apollon, Minerve et Mercure

| Civitas | Typologie du document | Iconographie | Contexte de découverte | Référence(s) |
|------------------------------|------------------------------|---|---------------------------|----------------------------------|
| Aquenses (Bade) | Stèle | Sur le registre supérieur, Apollon et Mercure accompagnés de deux personnages bien plus petits (les dédicants). Sur le registre inférieur, Minerve assistant à une scène de sacrifice (présence du sacrificeur, d'un bœuf, d'un verrat, d'un bouc et d'un serpent enroulé autour de deux vases) | ? | <i>Esp. Germ. 479</i> |
| Leuques | Stèle portant un bas-relief | Minerve, encadrée d'Apollon et Mercure, tous trois identifiés par leurs attributs classiques | ? | <i>Esp. 8459</i> |
| Lingons (Villiers-le-Duc) | Stèle portant un haut-relief | Représentation d'Apollon, de Mercure et d'une déesse (Minerve ?) | Dans une importante villa | <i>CAG 21/3, 704*18</i> |
| Médiomatriques (Lützelbourg) | Fragment de stèle | Minerve, encadrée de Mercure et Apollon, tous trois identifiés par leurs attributs classiques | ? | <i>CAG 57/1, 427 ; Esp. 5701</i> |

| | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|---|---|-------------------------|
| Médiomatriques (Vic-sur-Seille) | Plaquette d'argent | Minerve, encadrée d'Apollon et Mercure, tous trois identifiés par leurs attributs classiques. Disposition paratactique | ? | <i>CAG</i> 57/1, 712*11 |
| Némètes (Stettfeld) | Fragment de bas- relief | Minerve, encadrée d'Apollon et Mercure, tous trois identifiés par leurs attributs classiques | ? | <i>Esp. Germ.</i> 370 |
| Suèves du Neckar (Öhringen) | Stèle | Minerve, encadrée de Mercure et Apollon, tous trois identifiés par leurs attributs classiques | ? | <i>Esp.</i> 8596 |

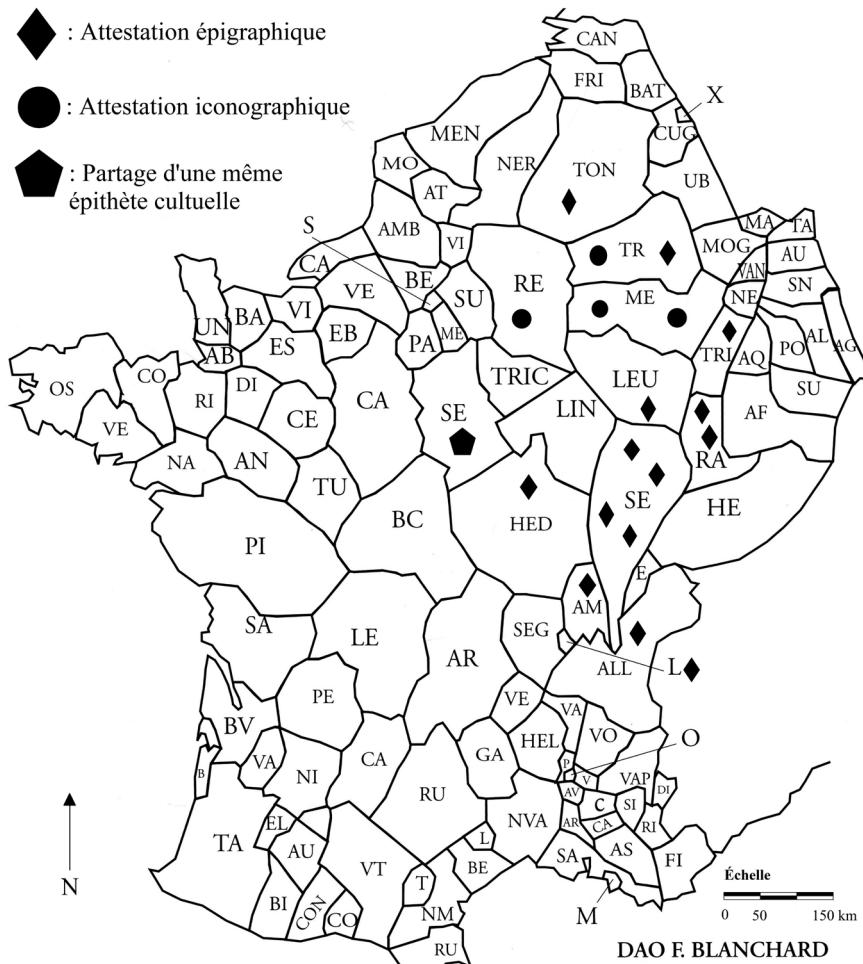
Tab. 5 : Sources iconographiques associant Minerve et Mercure

| <i>Civitas</i> | Typologie du document | Iconographie | Contexte de découverte | Référence(s) |
|------------------------|--------------------------|--|------------------------------|-----------------------------|
| Allobroges (Vienne) | Bas-relief | Avant-bras portant un bracelet sur lequel sont représentés Minerve et Mercure | Sur la colline Saint-Just | <i>CAG</i> 38/3, 169/6*2 |
| Séquanes (Briod) | Manche de patère | Figuration d'attributs classiques de Mercure et Minerve | Au bord du bois Perrigny | <i>CAG</i> 39, 79*9 |

Cartes

N'ayant pas été en mesure d'indiquer précisément les sites concernés, nous sommes contraint de nous en tenir à une indication des *civitates* concernées. Seuls les témoignages épigraphiques assurés sont représentés.

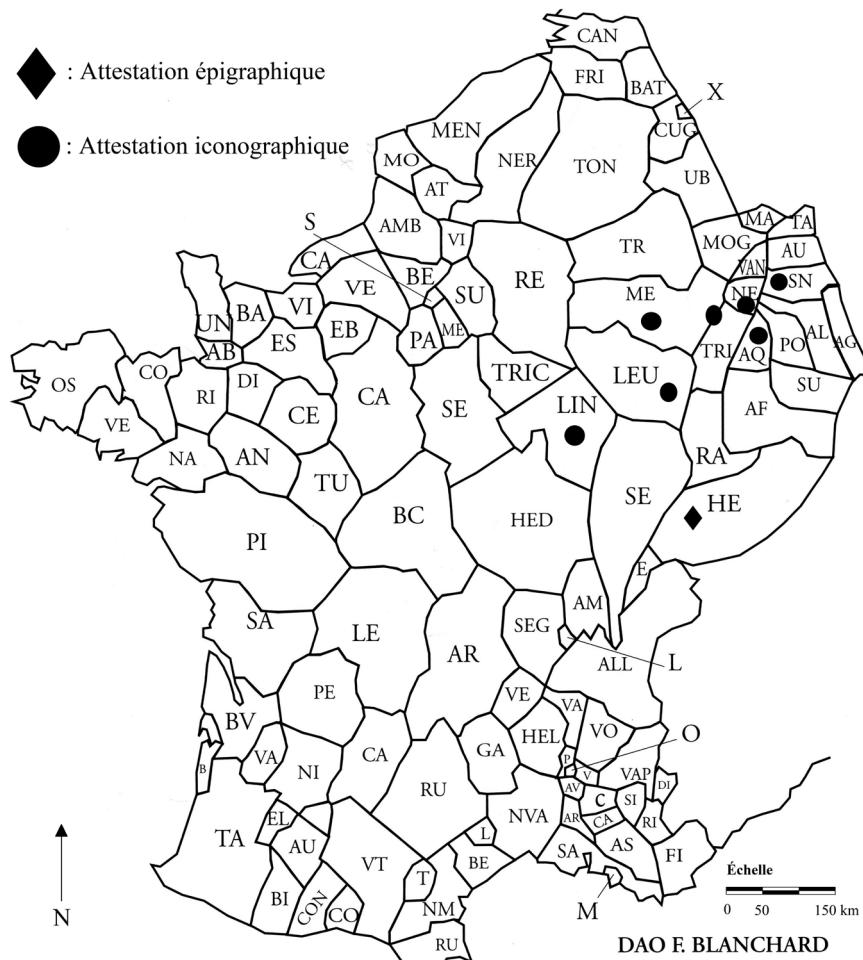
Carte 1 : Apollon et Mercure dans les Gaules et les Germanies



Légende

| | | |
|------------------|-------------------------------------|-----------------|
| ALL : Allobroges | ME : Médiomatriques | TON : Tongres |
| AM : Ambarres | RA : Rauriques | TR : Trévires |
| HED : Éduens | RE : Rèmes | TRI : Triboques |
| L : Lyon | SE (Gaule Lyonnaise) : Sénons | |
| LEU : Leuques | SE (Germanie Supérieure) : Séquanes | |

Carte 2 : Apollon, Minerve et Mercure dans les Gaules et les Germanies



Légende

| | | |
|---------------|---------------------|-----------------------|
| AQ : Aquenses | LIN : Lingons | SN : Suèves du Neckar |
| HE : Helvètes | ME : Médiomatriques | TRI : Triboques |
| LEU : Leuques | NE : Némètes | |

Bibliographie

Sources épigraphiques

ILAin : BERTRANDY François, KAISER François, RÉMY Bernard, *Inscriptions latines de l'Ain*, Chambéry, 2005 (Corpus, 2).

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, depuis 1863.

ILB² : DEMAN Albert, RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, *Nouveau Recueil des Inscriptions latines de Belgique*, Bruxelles, 2002 (Collection Latomus, 264).

ILN : *Inscriptions latines de Narbonnaise*, 8 vol., Paris, depuis 1985.

JALABERT Louis, MOUTERDE René, MONDÉSERT Claude, REY-COQUAIS Jean-Paul *et alii*, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 21 t., Paris, 1929-2009.

AE : *L'Année épigraphique*, Paris, depuis 1888.

Sources archéologiques

KLT : BINSFELD Wolfgang, GOETHERT-POLASCHEK Karin, SCHWINDEN Lothar, *Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseum Trier, vol. 1 : Götter- und Weihendenkmäler*, Mayence, 1988.

CAG : *Carte archéologique de la Gaule*, 119 vol., Paris, depuis 1988.

Esp. : ESPÉRANDIEU Emile, LANTIER Raymond, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 15 vol., Paris – Bruxelles, 1907-1966.

Travaux

BANTI 1943 : BANTI Luisa, « Il culto del Cosiddetto *Tempio dell'Apollo* a Veii e il problema delle triadi etrusco-italiche », in *Studi etruschi*, 17 (1943), p. 187-224.

BLOCH 1978 : BLOCH Raymond, « La religion romaine du VI^e siècle avant J.-C. », in *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, 1978, 3, p. 669-687.

BRULET 1987 : BRULET Raymond (dir.), *Liberchies, vicus gallo-romain, I : Bâtiment meridional et la Fontaine des Turcs : fouilles de Pierre Claes (1956-1964)*, Louvain-la-Neuve, 1987 (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain, 54).

BRUNAUX 1996 : BRUNAUX Jean-Louis, *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 1996.

DE ALBENTIIS HIENZ, DE BERNARDO STEMPPEL 2013 : DE ALBENTIIS HIENZ Milane, DE BERNARDO STEMPPEL Patrizia, « Apolls Epitheta – griechisch, lateinisch, keltisch bzw. keltorömisch. Eine Typologie der Beinamen klassischer Gottheiten », in *Geistes-, sozial- und kulturwissenschaftlicher Anzeiger*, 2013, p. 7-126.

DENIAUX 2006 : DENIAUX Elizabeth, « Les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des *Lexovii*) », in DONDIN-PAYRE Monique, RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (éd.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civils dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, p. 271-295.

DONDIN-PAYRE 2011 : DONDIN-PAYRE Monique (dir.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain : Transformations, adaptation, évolution*, Bordeaux,

- 2011 (*Scripta Antiqua*, 33).
- DONDIN-PAYRE, KAUFMANN-HEINIMANN 2009 : DONDIN-PAYRE Monique, KAUFMANN-HEINIMANN Annemarie, « Trésors et biens des temples. Réflexions à partir de cas des Gaules : Neuvy, Champoulet, Cobannus (Éduens) », in *Archiv für Religionsgeschichte*, 11 (2009), p. 89-120.
- DUVAL 1952 : DUVAL Paul-Marie, « Vulcain et les métiers du métal », in *Gallia*, 10 (1952), p. 43-57.
- DUVAL 1976 : DUVAL Paul-Marie, *Les dieux de la Gaule*, 2^e édition, Paris, 1976 (Petite bibliothèque Payot, 298).
- DUVAL 1989 : DUVAL Paul-Marie, « Grands dieux de la Gaule », in *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, vol. 1, Rome, 1989, p. 223-234 (Collection de l'École Française de Rome, 116).
- FETET 2011 : FETET Pierre, « Les inscriptions du sanctuaire de *La Pille* à Vioménil (Vosges) », in DEROUX Carl (éd.), *Corolla Epigraphica, Hommages au professeur Yves Burnand*, vol. II, Latomus, 2011, p. 128-134 (Collection Latomus, 331).
- GSCHAID 1994a : GSCHAID Max, « Die römischen und die gallo-römischen Gottheiten in den Gebieten der Sequaner und Ambarrer », in *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 1994, 2, p. 323-469.
- GSCHAID 1994b : GSCHAID Max, « Inscriptions religieuses des cités des Séquanes et des Ambarres, nouvelles interprétations », in *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 20, 2 (1994), p. 155-188.
- HATT 1989 : HATT Jean-Jacques, *Mythes et dieux de la Gaule, I : les grandes divinités masculines*, Paris, 1989.
- HUET 2008 : HUET Valérie, « Le relief des suovétauriles de Beaujeu : une image sacrificielle hors de l'Italie », in ESTIENNE Sylvia, JAILLARD Dominique, LUBTCHANSKY Natacha, POUZADOUX Claude (dir.), *Image et religion dans l'Antiquité gréco-romaine. Actes du colloque de Rome (11-13 décembre 2003)*, Naples, 2008, p. 400-408.
- LEJEUNE 1978 : LEJEUNE Michel, « Note sur les dédicaces de Champoulet », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1978, 4, p. 806-814.
- MATTEOTTI 1992 : MATTEOTTI René, « Die Decurio-Inschrift aus Muttenz BL : Kavallerie in der Colonia Augusta Rauricorum ? », in *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, 13 (1992), p. 277-288.
- RAEPSAET-CHARLIER 1998 : RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Les Gaules et les Germanies », in LEPELLEY Claude (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire : 44 av. J.-C. – 260 ap. J.-C., t. 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, 1998, p. 143-196 (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes).
- RAEPSAET-CHARLIER 2006 : RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Les dévots dans les lieux de culte de Germanie supérieure et la géographie sacrée de la province », in DONDIN-PAYRE Monique, RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse (éd.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, p. 347-435.
- RAEPSAET-CHARLIER 2007 : RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Dieux, dévots et temples en cité des Tongres », in DALAISON Julie (éd.), *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité. De l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, Grenoble, 2007, p. 441-461 (Les cahiers du CRHIPA, 11).

- RAEPSAET-CHARLIER 2009 : RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, « Citoyenneté et nomenclature. L'exemple de la Gaule du Nord », in HURLET Frédéric (dir.), *Rome et l'Occident (II^e siècle av. J.-C. – II^e siècle apr. J.-C.). Gouverner l'Empire*, Rennes, 2009, p. 359-382.
- RAEPSAET-CHARLIER, DONDIN-PAYRE 2001 : RAEPSAET-CHARLIER Marie-Thérèse, DONDIN-PAYRE Monique (éd.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, 2001.
- STERCKX 1996 : STERCKX Claude, *Dieux d'eau : Apollons celtes et gaulois*, Bruxelles, 1996 (Mémoires de la société belge d'études celtiques, 6).
- VAN ANDRINGA 2006 : VAN ANDRINGA William, « Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts. Les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine », in PAUNIER Daniel (dir.), *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Bibracte, 2006, p. 219-232.
- VAN ANDRINGA 2017 : VAN ANDRINGA William, *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er} – IV^e siècle apr. J.-C.)*, 2^e édition revue et augmentée, Arles, 2017 [2002].
- WISSOWA 1916-1919 : WISSOWA Georg, « Interpretatio Romana: Römische Götter im Barbarenland », in *Archiv für Religionswissenschaft*, 19 (1916-1919), p. 1-49.

RÉSUMÉ

L'étude de la religion dans les Gaules et les Germanies romaines a longtemps été – et est parfois toujours – menée selon des partis pris erronés, qui amènent à chercher dans les sources d'époque romaine des indices d'une religion antérieure unifiée. Or, ce postulat d'unicité de la religion gauloise est désormais abandonné par la majorité des chercheurs, qui insistent sur le caractère communautaire des religions polythéistes. C'est dans cette optique qu'est réalisé cet article, consacré aux réseaux divins unissant Apollon, Minerve et Mercure dans les Gaules et les Germanies, une étude attentive des documents à notre disposition permettant de rapidement mettre en évidence le caractère régional de l'association d'Apollon et Mercure et celle – moins attestée – d'Apollon, Mercure et Minerve. Le duo Apollon-Mercure, souvent invoqué dans un contexte routier, pourrait avoir eu comme champ d'action la protection des voyageurs.

ABSTRACT

The study of religion in the roman Gauls and Germanies has long been – and is sometimes still – carried out with false bias, which leads historians to search in roman period sources clues of a previous unified religion. Yet, this assumption of the uniformity of the Gallic and Germanic religions is now abandoned by most of the scientists, who insist on the communitarian aspect of polytheistic religions. This article focuses on this aspect and is therefore dedicated to the divine networks uniting Apollo, Minerva and Mercury in the Gauls and the Germanies. A detailed study of the documents at our disposal allows us to quickly highlight the regional character of the Apollo-Mercury and Apollo-Mercury-Minerva groups. The Apollo-Mercury duo, often invoked near the roads, could have had the protection of travellers as field of action.

Mots-clés : Apollon, Minerve, Mercure, religion romaine, Gaules romaines, Germanies romaines, réseaux divins, panthéons locaux.

